



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E184763

VALABLE JUSQU'AU 07/03/2026

ÉDITÉ LE 07/03/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/09/2019
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 25/03/2024
200 000

Raison sociale : ROUSSEAU CASTRES ENERGIES - RCE

590 RUE DES CATELIERS
76800 SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROUEN 2019B01269

Siret : 877 536 631 00063

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 3005990

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 10578549604

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 10578549604

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2024

Téléphone : 02 35 04 70 70

Portable : 06 59 47 78 60

Fax :

Site Internet :

E-mail : contact@rousseau-batiment.com

Responsabilité légale :
BAGOT FREDERIC DIRECTEUR GENERAL DELEGUE / CASTRES GUILLAUME
PRÉSIDENT

Effectif moyen : 38 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m ² sans surpresseur Mention RGE	08/03/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	10/12/2024
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m ² Mention RGE	27/02/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	22/02/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	10/12/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	10/12/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	22/02/2022
o Ventilation mécanique	27/02/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN
PARC DES COMPETENCES
BATIMENT "NEW LARGO"
RUE DES BOIS ROND
76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.